



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 11 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je souhaite interpellier le Gouvernement au sujet **du développement du site Belval**.

Le démantèlement du site sidérurgique de Belval, amorcé dès 1998, a libéré la voie à la reconversion de quelques 650 hectares de terrain. Un des objectifs principaux recherchés de ce vaste projet est le rééquilibrage de l'aménagement territorial du pays en favorisant la décentralisation d'infrastructures et d'administrations. En créant des initiatives dans des secteurs innovants, la relance de la prospérité économique et le redressement de l'image de toute une région fait également partie des objectifs recherchés.

Lors de cette interpellation j'aimerais, entre autres, aborder les points suivants :

- Les missions du Fonds Belval, l'aménagement du site et la gestion des infrastructures selon les principes du développement durable, notamment en matière de concept énergétique ;
- La coopération avec les autorités françaises en vue du développement du site des deux côtés de la frontière ;
- La politique de logement poursuivie ;
- Le développement de l'Université du Luxembourg ;

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Semiray Ahmedova
Députée